ment au nouvel impôt, qui, par sa cause première, ne lui paraît pas suffisamment justifié.

M. LÉON SAY, ministre des finances, relevant l'argument invoqué par le député de l'appel au peuple, déclare que mieux que personne le préopinant devrait savoir quelle est la cause première de tous les impôts nouveaux que le gouvernement est obligé de demander. (Applaudissements à gauche.)

Le ministre insiste ensuite sur la nécessité d'accorder au Trésor un supplément de ressources qu'il estime indispensable.

Un scrutin s'ouvre sur l'art. 5.

Voici les chiffres :

Votants	571
Majorité absolue	286
Pour l'article 5	362
Contre	239

L'Assemblée a adopté.

M. PARENT développe un paragraphe additionnel ainsi conçu : « Sont exemptés de la taxe proportionnelle et de tous droits de mutation, les successions en ligne ascendante et en ligne descendante et les dispositions entre époux, dont la valeur n'excède pas mille francs pour la part de chaque héritier ou légataire ou pour celle de l'époux survivant. »

M. MATHIEU BODET combat ce paragraphe additionnel qui ferait perdre au Trésor la moitié du produit total du nouvel impôt.

M. PARENT insiste en faveur de la petite propriété.

Le paragraphe additionnel Parent n'est pas adopté.

A demain !

L'Assemblée consultée, décide que la discussion continue.

Le débat s'engage sur l'art. 6, dont la commission, d'accord avec le gouvernement, présente une nouvelle rédaction modifiée comme suit :

Art. 6. — « La valeur de la propriété et de l'usufruit des biens-meubles est déterminée, pour la liquidation et le paiement du droit de mutation par décès;

» 1° Par l'estimation contenue dans les inventaires ou autres actes passés dans les deux années de décès;

» 2° Par le prix exprimé dans les actes de vente, lorsque cette vente a lieu publiquement et dans les deux années qui suivent le décès. Cette disposition s'applique aux objets inventoriés et estimés conformément au paragraphe 1er, et dont l'évaluation serait inférieure au prix de la vente;

» 3° Enfin, à défaut d'inventaire, d'actes ou de ventes par la déclaration faite conformément au § 8 de l'art. 14 de la loi du 22 frimaire an VII, le tout sans distraction des charges.

» L'insuffisance dans l'estimation des biens déclarés sera punie d'un droit en sus si elle résulte d'un acte antérieur à la déclaration. Si, au contraire, l'acte est postérieur à cette déclaration, il ne sera aperçu qu'un droit simple sur la différence existant entre l'estimation des parties et l'évaluation contenue aux actes.

» Les dispositions qui précèdent ne sont applicables ni aux créances, ni aux rentes, actions, obligations, effets publics et tous autres biens meubles dont la valeur et le mode d'évaluation sont déterminés par des lois spéciales. »

Cet article est mis aux voix et adopté.

M. DE LORGERIL, prenant la parole pour un fait personnel, déclare retirer le mot *receleur* qu'il a appliqué tout à l'heure à M. Fouché de Careil.

M. HERVÉ DE SAISY demande la mise à l'ordre du jour, pour mardi prochain, de la discussion de l'élection des Côtes-du-Nord.

A gauche. Et le rapport ?

M. ED. CHARTON dit que le 2° bureau dont il est président a travaillé avec beaucoup de zèle, mais la majorité est si incertaine qu'elle a changé plusieurs fois dans la même séance. C'est ainsi que M. André, puis M. Choiseul ont été successivement nommés rapporteurs. M. de Choiseul s'est retiré; M. Pelletan le remplace. L'orateur croit que le rapport sera prochainement déposé.

M. PELLETAN espère pouvoir déposer son rapport mercredi; dans tous les cas, il s'engage à le déposer vendredi.

M. HERVÉ DE SAISY proteste contre ces retards.

La séance est levée à 5 h. 50.

CHRONIQUE

M. Thiers a souffert ces jours derniers d'une légère inflammation des bronches, mais son état est aujourd'hui satisfaisant. L'ex-président a fait cette après-midi une promenade en voiture.

Les journaux de Bastia annoncent que M. Valeri, le directeur de la compagnie des paquebots-poste français, pose sa candidature au Sénat en Corse.

La commission chargée d'étudier la loi sur l'enseignement pratique de l'agriculture a terminé ses travaux.

Après avoir admis l'amendement de M. de Tillancourt sur l'introduction de la pisciculture dans les écoles, elle a délibéré sur les observations de détail présentées à la dernière réunion par M. le ministre et a admis les modifications qu'il avait proposées. M. Besnard, nommé rapporteur, présentera son rapport vendredi prochain.

Il est inexact que M. le comte de Chambord ait écrit à ses amis une lettre leur recommandant de voter par scrutin d'arrondissement. M. le comte de Chambord ne s'est pas prononcé sur cette question et laisse à ses amis une complète liberté d'action à cet égard.

Les délégués des trois groupes de gauche se sont réunis hier; ils doivent se réunir tous les jours. Le secret est gardé sur leurs délibérations. On pense qu'entr'autres questions ils discuteront celle ayant pour objet de hâter la dissolution.

La droite modérée a continué à discuter, sans prendre de résolution, les moyens d'arriver à reconstituer l'ancienne majorité.

La commission de l'impôt sur le sel a chargé son bureau de rechercher avec le ministre des finances les moyens d'empêcher la ruine des marais salins de l'Est.

L'union républicaine a appuyé la décision prise hier par les bureaux de gauche, de restreindre le nombre des amendements déposés pour hâter la dissolution.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance extraordinaire du 18 juin 1875

Etaient présents. — MM. C. Descat, (maire); Louis Watine-Wattinne, Screpel-Roussel, Motte-Bossut, et Pierre Destombes, (adjoints).

MM. Delporte-Bayart, A. Screpel, Ch. Junker, C. Godefroy, F. Seuey, P. Flipo, L. Foveau, Jean-Baptiste Delplanque, Delcourt-Tiers, P. Screpel, Harinkouck, E. Baas, P. Parent, A. Tiers, Leclercq-Mulliez, Hindré, F. Ernoult.

Absents : MM. J. Deregnaucourt, J. Quint, Labbe-Copin, A. Famechon, A. Morel, Moïse Rogier, Ch. Daudet, (empêchés.)

Secrétaire, P. Parent.

Le Conseil adopte les conclusions d'un rapport de la commission des finances présenté par M. Paul Screpel demandant de porter à 1,000 francs au lieu de 800 fr. le traitement du gardien de la promenade.

Vote un crédit de 16,700 fr. pour acquisition de six nouveaux appareils à la condition publique.

Adopte le rapport, présenté par M. Leclercq-Mulliez au nom de la commission des écoles, relatif aux cours à établir pour les enfants des manufactures.

Entend la communication faite par M. Motte-Bossut concernant les projets de recherche d'eau potable, et adjoint M. François Ernoult et C. Junker, à la commission des eaux pour étudier cette question.

Admet les conclusions du rapport de la commission de la voirie, présenté par M. P. Destombes, répondant à une pétition qui demande la suppression des fonderies de suif à l'abattoir.

Accepte la proposition de Mme la Supérieure des sœurs de St-Vincent de Paul concernant les travaux d'extinction à faire à l'établissement de la rue Pélart.

Autorise l'administration à traiter, d'accord avec la commission de la voirie, pour la location d'un terrain propre à recevoir les laines charriées par les égoûts.

Adopte un rapport de M. le directeur des travaux municipaux, relatif à une demande faite d'une bouche d'égoût au débouché de la rue du Vélocipède et de la rue de l'Epeule.

Conformément aux conclusions d'un autre rapport, le Conseil renvoie à la commission des travaux l'examen des modifications à apporter aux écoles du Pile et de la rue de Soubise.

M. le maire annonce au Conseil que M. le préfet approuve le projet de construction d'un deuxième réservoir à Roubaix, dont la dépense s'élèvera à 76,600 francs.

Le Conseil approuve le marché fait, de gré à gré, pour le pilotage du terrain qui doit recevoir le deuxième réservoir des eaux.

Vote le crédit de 1,300 fr. et celui de 150 fr. pour traitement et indemnité de logement d'un professeur à l'école protestante.

Charge la commission des finances d'examiner une réclamation de M. Roussel-Leconte.

Entend la lecture d'une lettre de M. le doyen de Notre-Dame, par laquelle il remercie le Conseil de son vote de 50,000 francs pour l'érection d'une église, dans le quartier du Fontenoy.

Le Conseil nomme une commission de cinq membres composée de M. P. Screpel, Morel, P. Parent, Quint et Harinkouk pour la régularisation des polices d'assurance des propriétés communales.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire lève la séance.

Le Secrétaire,
P. PARENT.

Voici quelles sont les candidatures présentées pour l'élection consulaire de mardi prochain.

Juges suppléants : M. Achille Delattre, manufacturier et fabricant ; M. Cateaux-Leplat, fabricant.

Nous ne pouvons que recommander l'exactitude aux électeurs, afin d'évite un 2e tour de scrutin.

D'après une circulaire ministérielle du 14 juin, adressée aux chefs de corps et aux préfets, « les jeunes soldats composant la deuxième portion du contingent de la classe de 1873, réunis dans les dépôts des corps depuis le 15 janvier dernier, auront accompli six mois de service actif le 15 juillet prochain.

Ils seront inscrits, à partir de cette date, sur les contrôles de la disponibilité de l'armée active. Toutefois, afin d'éviter l'encombrement dans les gares et sur les lignes de chemins de fer, il y aura lieu de commencer dès le 11 juillet leur désarmement et de les renvoyer dans leur foyers dès que leur compte sera réglé, de manière qu'ils soient tous partis le 15.

La *Semaine religieuse* nous fait connaître les mutations ecclésiastiques qui suivent :

M. Dehenne, professeur au collége de Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, a été nommé curé de Nieppe, section de la commune de Renescure.

M. Marcotte, vicaire de Bousbecque, est nommé curé de la Vacquerie, commune de Villers-Plouich.

M. Desse, vicaire d'Haversbecque, est nommé aumônier de l'hôpital St-Sauveur, à Lille.

M. Thibaut, vicaire de Denain, a été nommé aumônier de la communauté de la *Sainte-Union* à Tourcoing.

Les fêtes de Tourcoing seront annoncées ce soir à huit heures par des salves d'artillerie.

Ces salves seront tirées par un nouveau canon, construit à Roubaix dans les ateliers de M. Paulus, et dont l'inventeur est M. Bertrand, ancien officier d'artillerie belge.

La *Françoise* — est le nom donné par M. Bertrand à son canon — est visible pour les amateurs. L'inventeur a pris un brevet et ne redoute plus de se voir enlever les bénéfices de son ingénieuse idée. Nous ne doutons pas que *Françoise* ne reçoive de nombreuses visites demain et les jours suivants.

L'ex-commandant Daillet, des mobilisés du Pas-de-Calais, condamné à la peine de mort, ne s'est pas pourvu en révision.

On croit que tous les juges du 1er conseil de guerre qui a prononcé la condamnation sont disposés à signer en sa faveur une demande en commutation de peine. M. le général-président, qui a dirigé les débats de cette grave affaire, donnerait, dit-on, à cette demande l'appui de sa haute position.

On ne doute pas du résultat favorable. Les événements de cette triste époque ont nécessité la formation d'armées auxiliaires, assimilées, *en droit*, aux armées régulières, mais, *en fait*, personne n'a pu les confondre.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 17 juin. — Blanche Vancauteren, rue de la Gaîté, cour Demanne, 2. — Alfred Vancleemput, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux. — Alfred Jacquemain, à la Potennerie, cour Jean Lefebvre, Albert Ducoulombier, rue des Longues-Haies, 283. — Jeanne Serné, rue des Longues-Haies, cour Decaux, 173. — Sidonie Plas, rue de la Planche trouée, 12. — Julie Boucherie, rue Saint-Jean, 12. — Marie Boquet, au Pile, cour Bonte, 13 — Marie Delcroix, rue d'Alma, 42.

Du 18. — Marie Duhamel, rue Turgot, 90. — Gaston Tesse, rue N° 7, n° 7. — Edouard Devos, rue d'Alma, cour Tiberghien, 8. — Clémentine Dhondt, rue Bernard, 36. — Louis Kolfes, rue des Longues-Haies, cour Tonneau. — Jeanne Henquaert, rue de la Rondelle, 55. — Paul Debarbieux, rue Daubenton, 79. — Emile Prouvost, rue Saint-Georges, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 17 juin 1875. — Louis Bailly, 50 ans, maître apprêteur, place de l'Abattoir, 14. — Ghyselinck, présenté sans vie, rue de la Barbe d'or, 25. — Elias Pannekoeke, 5 ans, rue de l'Epeule, 24. — Leenaert présenté sans vie, au Fontenoy, cour Agache, 5. — Charles Naessens, 64 ans, tailleur, rue des Sept ponts. — Pierre Vervaet, 41 ans, menuisier, au Fort Mulliez, 1.

Du 18. — Théodore Vromandt, 11 jours, rue de la Paix, 31. — Julienne Cocheteux, 1 an, rue du Fontenoy, 117. — Auguste Delaes, 1 an, rue du Pile, cour Vandacle. — Marie Bave, 38 ans, couturière, rue Jacquart, 55. — Marie Vanwynberghe, 49 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel du mois** sera célébré au maître-autel de l'église paroissiale du Sacré-Cœur, le lundi 21 juin 1875, à 9 heures un quart, pour le repos de l'âme de Monsieur ISIDORE-LOUIS-JOSEPH FONTAINE, époux de Dame CATHERINE DELBECQ, décédé à Roubaix, le 14 mai 1875, à l'âge de 62 ans et 3 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Cours de Chimie.

Lundi 21 juin à huit heures du soir.

Matières colorantes artificielles : goudron de houille et traitement pour obtenir les matières premières nécessaires à la préparation des matières colorantes artificielles — benzine — nitrobenzine — aniline.

Cours de Physique

Mercredi 23 juin à 8 heures du soir.

Horlogerie électrique — compteurs électro-magnétiques à l'aide d'un appareil type — système de remise à l'heure — une pendule électrique fonctionnera et les systèmes expliqués seront représentés par projections à la lumière Drumond.

Pèlerinage des enfants de Saint-François d'Assise, à Paray-le-Monial.

Les Pères Récollets nous prient d'annoncer un pèlerinage de Tertiaires de Saint-François, et de toutes personnes dévouées au Sacré-Cœur de Jésus. Ceux qui désirent y prendre part sont invités à se faire inscrire immédiatement, au plus tard le 27 juin. S'adresser au R. P. Raphaël du couvent des Récollets, à Roubaix.

Le pèlerinage sera présidé, à Paray-le-Monial, par le Révérendissime Père général de tout l'ordre de Saint-François. Le pèlerinage durera quatre jours.

Départ de Roubaix et de Lille, le lundi 12 juillet.

Le 14 juillet, réunion à Paray, et consécration des enfants de Saint-François au Sacré-Cœur, par le Révérendissime Père ministre général.

Le 16 juillet, les pèlerins seront rendus à Roubaix et Lille.

Le prix d'aller et retour LE dépassera pas 35 francs en 2me classe, et 50 francs en 3me.

VILLE DE TOURCOING
FÊTES
des Dimanches 20 et Lundi 21 Juin 1875.

JOURNÉE DU DIMANCHE

Réception des Sociétés de Musique et des Corps armés. — Les Sociétés de Musique et les Corps armés seront reçus à leur arrivée à Tourcoing (à partir de neuf heures et demie du matin jusqu'à onze heures et demie), par des Députations de la Musique Municipale ou du Corps des Sapeurs-Pompiers. Ils seront conduits à l'Hôtel-de-Ville, pour y être présentés aux Autorités, qui leur offriront les vins d'honneur.

Revue. — A midi, tous les Corps devront se trouver rue Nationale et placés suivant leur numéro d'ordre, pour y être passés en revue par les autorités municipales.

Cortége. — Après la Revue, le Cortége défilera par les rues de l'Abattoir, de Lille, Grande-Place, rue de Tournai et contour St-Christophe, dans l'ordre suivant : La Musique Municipale de Tourcoing. — Musique de Lille Sapeurs-Pompiers. — Musique de Comines. — Musique de Lille Canonniers. — Musique de Roubaix Grande-Fanfare. — Musique de Wasmes. — Musique de la Garde Civique de Tournai. — Garde Civique de Tournai. — Musique de Lens. — Musique d'Armentières. — Musique des Sapeurs-Pompiers de Tournai. — Sapeurs-Pompiers de Tournai. — Musique de Quesnoy-sur-Deûle. — Musique d'Ypres. — Sapeurs-Pompiers d'Ypres. — Musique de Louvain. — Musique de Maubeuge. — Musique de Bruxelles. — Musique de Roubaix Grande-Harmonie. — Musique de Fives-lez-Lille. — Musique de Wattrelos. — Musique de Wervicq. — Musique de Mouscron. — Musique d'Amiens. — Musique de Roubaix Concordia. — Musique de St-Amand-les-Eaux. — Musique de Poperinghe. — Musique de Bailleul. — Musique de Wasquehal. — Musique de Roubaix Fanfare Delattre. — Musique de Linselles. — Musique de Moulins-Lille. — Musique de Marcq-en-Barœul. — Musique de Béthune. — Musique de Marquette. — Musique de Blondain. — Musique de Mouveaux Philharmonie. — Musique d'Hellemmes-lez-Lille. — Musique d'Hénin-Liétard. — Musique du Blanc-Seau. — Musique de Gaurain-Ramcroix. — Musique du Mont-à-Leux. — Musique d'Herseaux. — Musique de Marquette. — Musique de Cysoing. — Musique de Neuville-en-Ferrain. — Musique de Mouveaux Fanfare. — Musique de Lys-lez-Lannoy. — Musique de Croix. — Musique de Marchienne ville. — Musique de La Madeleine-lez-Lille. — Sapeurs-Pompiers de Tourcoing. — Musique de Solre-le-Château. — Sapeurs-Pompiers de Solre-le-Château. — Sapeurs-Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle. — Musique de Fenain. — Sapeurs-Pompiers de Fenain. — Sapeurs-Pompiers de Loos. — Sapeurs-Pompiers de Lannoy. — Sapeurs-Pompiers de Croix. — Sapeurs-Pompiers de St-Amand. — Musique d'Halluin. — Sapeurs-Pompiers d'Halluin. — Musique de Bousbecque. — Sapeurs-Pompiers de Bousbecque. — Sapeurs-Pompiers de la Madeleine-lez-Lille. — Sapeurs-Pompiers de Roubaix. — Sapeurs-Pompiers de Mouscron. — Sapeurs-Pompiers de Courtrai. — Sapeurs-Pompiers de Marquette-lez-Lille. — Sapeurs-Pompiers de Saint-André-lez-Lille. — Sapeurs-Pompiers de Menin. — Garde à cheval de Tournai. — Musique des Chasseurs-Eclaireurs de Tournai. — Artilleurs de Tournai. — Sapeurs-Pompiers de Fourmies. — Musique d'Houplines. — Sapeurs-Pompiers d'Houplines. — Sapeurs-Pompiers de Comines. — Sapeurs-Pompiers de Fresnes. — Sapeurs-Pompiers de Mouveaux. — Sapeurs-Pompiers de Bouvines. — Sapeurs-Pompiers de Beuvry. — Sapeurs-Pompiers de Ronchin.

Festival international d'Harmonie militaire et de Fanfares. — Le Festival commencera à deux heures. Il aura lieu sur des estrades élevées sur les places désignées ci-après :

PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE. — Ouverture du Festival, par la Musique Municipale.

1re CATÉGORIE. — Lille Musique des Pompiers. — Chef, M. Bénard. — 1° Grande Fantaisie sur *les Huguenots*. Meyerbeer. 2° Air suisse et Variations. Moorh.

Comines Société Philharmonique. — 52 exécutants : — chef, M. Kensier. — 1° Ouverture de *Nabuchodonosor*, arrangé par Lefranc. 2° Fantaisie sur *Bouchart d'Avesnes*. Kinsberger.

Lille Musique des Canonniers sédentaires. — 90 exécutants; — chef, M. D. Chatelcyn. — 1° *Le Pere Gaillard*, ouverture. Reber. 2° *L'Africaine*, grande mosaïque. Meyerbeer.

Roubaix la Grande Fanfare. — 50 exécutants; — chef, M. Derreumaux. — 1° Ouverture de *Giralda*. Adam. 2° Grand air varié. Panne.

Wasmes Société Royale Philharmonique. — 64 exécutants; — chef, M. Henri de Lannoy. — 1° *Le Maître de Chapelle*, ouverture. Paër. 2° Fantaisie sur *l'Africaine*, Meyerbeer.

Tournai Musique de la Garde Civique. — 50 exécutants; — chef, M. J. Smets. — 1° Ouverture des *Martyrs*. Donizetti. 2° Fantaisie sur les *Diamants de la Couronne*. Auber.

Lens Musique des Enfants de la Plaine de. — 54 exécutants; — chef, M. J. Langlois. — 1° Ouverture des *Monténégrins*. Limmander. 2° Fantaisie sur *Faust*. Gounod.

Armentières Fanfare Franco-Belge. — 70 exécutants; — chef, M. Defer. — 1° Ouverture. 2° Fantaisie sur *Robert-le-Diable*. Meyerbeer.

Tournai Musique des Pompiers. — 60 exécutants; — chef, M. C. Rogé. — 1° Ouverture. 2° Mosaïque sur des motifs de *la Traviata*. Verdi.

Ypres Musique des Sapeurs-Pompiers. — chef, M. Ch. Otto. — 1° Ouverture *Peter-Schmoll*. Weber. 2° Pot-Pourri sur *Guillaume Tell*. Rossini.

Quesnoy-sur-Deûle Société Philharmonique. — 61 exécutants; — chef, M. Hyacinthe Leplat. — 1° *Festival*, ouverture. Leutner. 2° Tyrolienne variée. Buot.

Louvain Société Royale de l'Académie de Musique. — 54 exécutants; — chef, M. le chevalier Van Elewyck. — 1° Ouverture des *Brasseurs de Louvain*. J. Vandervegem. 2° *Souvenir de l'Abbaye de Villers*. Monzon.

Maubeuge Société Philharmonique. — 75 exécutants; — chef, M. Despagne. — 1° Ouverture de *l'Etoile du Nord*. Meyerbeer. 2° Grand air varié. Stappen.

Bruxelles Société Sainte-Cécile. — 75 exécutants; — chef, M. Schoutman. — 1°... 2°...

Roubaix la Grande-Harmonie. — 90 exécutants; — chef, M. Victor Delannoy. — 1° *Marche du Couronnement*. Meyerbeer. 2° Fantaisie sur *Mignon*. Ambr. Thomas.

Il y aura pour cette catégorie seulement une enceinte réservée. Prix d'entrée : 2 francs.

PETITE-PLACE

3e CATÉGORIE. — Marquette Société du tissage de MM. J. Scrive et Fils. — 35 exécutants; — chef, M. A. Bar. — 1° *Le Ménestrel*. A. Bar. 2° Fantaisie militaire. Victor Cambier.

Seiro-le-Château Fanfare. — 30 exécutants; — chef, M. Jules Dunn. — 1° *Si j'étais Roi*, ouverture. Adam. 2° *Biebis et Quatre*, fantaisie. ...

Blandain Harmonie de. — 35 exécutants; — chef, M. P. Gobert. — 1° Ouverture : *la Flandre*. Bouillon. 2° Pot-Pourri populaire. Gobert.

2e catégorie. — Fives-les-Lille Fanfare de. — 32 exécutants; — chef, M. Dendale fils. — 1° *Valentine de Milan*, fantaisie. Mullot. 2° *Salmigondis*, pot-pourri. Bléger.

Wattrelos société des Enfants de la Lyre. — 28 exécutants; — chef, N. Nauwelaers. — 1° *L'Automne*, ouverture. Malézieux. 2° *La Bienvenue*, fantaisie. Bousquet.

Vervicq Musique communale, harmonie. — 42 exécutants; — chef, M. Vanderbiest. — 1° *Stradella*, ouverture. Flotow. 2° Fantaisie sur *Faust*. Gounod.

Tournay Chasseurs-Eclaireurs, fanfare. — 25 exécutants; — chef, M. A. Kensier. — 1° *Marilla*, ouverture. Ludovic. 2° Fantaisie sur *la Traviata*. Strichman.

Mouscron société Ste-Cécile. — 40 exécutants; — chef, M. Vancoppenolle. — 1° Ouverture dramatique. Snel. 2° Fantaisie sur *les Dragons de Villars*. Allard.

Amiens Société du faubourg de Beauvais. — 30 exécutants; — chef, M. Touzet. 1° Fantaisie, par Bléger. 2° Air varié, par X...

Roubaix, la Concordia, harmonie. — 50 exécutants; — chef, Edmond Petit. — 1° Ouverture de *la Fée de Postdam*. Tilliard. 2° Fantaisie, par Bousquet.

Saint-Amand-les-Eaux Musique Municipale. — 55 exécutants; — chef M. Vandervynkèle. — 1° Ouverture de la *Couronne d'Or*. 2° Polka pour piston. Vandervynkèle.

Poperinghe société Philharmonique, ancienne musique des Sapeurs-Pompiers. — 86 exécutants; — chef, M. E. Klein. — 1° Marche de *Hamet*. A Thomas. 2° Fantaisie sur *Faust*. Gounod.

PLACES DES NONNES. — 3e catégorie. Mouveaux. Société Philharmonique. 40 exécutants — chef, M. Parent. — 1° *Une Fête champêtre*, ouverture. Labory. 2° *Second Pot-Pourri populaire*. Clément.

Hellemmes-Lille Société philarmonique. — 38 exécutants ; — chef, M. D'hellemmes. 1° Ouverture, par B. L. 2° Fantaisie, par Tilliard.

Hénin-Liétard Musique de la ville, fanfare. — 22 exécutants; — chef, M. Constant Nast. 1° *La Corbeille de Fleurs*. Rodolphe. 2° *Valentine de Milan*, fantaisie. Em. Mullet.

2e Catégorie. — Bailleul Musique communale. — 43 exécutants ; — chef, M. Paroche. 1° Ouverture de *la Régente*. Mercadente 2° Fantaisie sur *Faust*. Gounod.

Houplines musique des Sapeurs-Pompiers. — 30 exécutants ; — chef, M. Defer. 1° *L'élixir d'amour*. *** 2° Ouverture de *la Dame Blanche*. Boeldieu.

Wasquehal la Fanfare. — 35 exécutants ; — chef, M. Ch. Delestraint. 1° *L'Infernale*, ouverture. Delestraint. 2° *La Colombe*, fantaisie. Beuthel.

Roubaix Fanfare Delattre. — 39 exécutants; — chef, M Knorr. 1° Ouverture des *Trois Mousquetaires*. Auber. 2° Fantaisie sur des airs italiens. Bléger.

Linselles Société de musique de. — 40 exécutants ; — chef, M. H. Leplat. 1° Ouverture de *Nabucco*. Leplat. — 2° Grand air varié. Wetge.

Moulins-Lille l'Union du Nord, fanfare. — 55 exécutants; — Chef, M. Krebs. — 1° Ouverture de *la Grange-aux-Belles*. Tilliard. 2° Fantaisie de *la Magicienne*.

Société de Marcq-en-Barœul. — 42 exécutants; — Chef, M. Hennion. — 1° Ouverture de *Nabuchodonosor*. Verdi. 2° *Le Retour du Printemps*, fantaisie. Labory.

Béthune Musique municipale. — 45 exécutants; — Chef, M. Verdière. — 1° Ouverture de *Ste-Cécile*. Léon Chic. 2° Air varié. Moorh.

GRANDE-PLACE. — Ouverture par la Musique du Blanc-Seau, Tourcoing. — *Anna Boléna*, ouverture.

3e Catégorie. — Gaurain-Ramcroix Fanfare. — 36 exécutants; — Chef, M. Louis Dachy. — 1° *Souvenir d'un beau jour*, ouverture. Séghers. 2° Fantaisie, par Séghers.

Mont-à-Leux Société Ste-Marie. — 30 exécutants; — Chef, M. P. Crommelinck. — 1° *Festival*, ouverture. Panne. 2° Trompette, polka. L. Montagne.

Herseaux Société philharmonique. — 25 exécutants; — Chef, M. Vancoppenolle. — 1° Ouverture de *Nabuchodonosor*. Verdi. 2° Fantaisie sur *Galathée*. Bousquet.

Cysoing Société philharmonique. — 35 exécutants; — Chef, M. P. Gobert. — 1° *La Flandre*, ouverture. Bouillon. 2° Fantaisie sur *le Trouvère*. Gobert.

Neuville-en-Ferrain Société Ste-Cécile. — 30 exécutants : — Chef, M. G. Mager. — 1° *Esmaralda*, ouverture. A. Herman. 2° Air du *Chalet*. Adam.

Mouveaux l'Avenir, fanfare. — 32 exécutants; — Chef, M. Brepsant. — 1° Ouverture de *la Fée de Postdam*. Richard. 2° *Béatrice-di-Tendo*, duo. Bellini.

Lys-lez-Lannoy La Lyre-Ouvrière. — 52 exécutants; — Chef, M. Brepsant. — 1° Ouverture de *la Grange-aux-Belles*. Tilliard. 2° *Surprise*, polka. Tilliard.

Fenain Société de Fanfare. — 50 exécutants; — Chef, M. Pecatte. — 1° Symphonie. J.-V. Gariel. 2° Ouverture des *Fées aux Roses*. E. Marie.

Bousbecque Musique des Sapeurs-Pompiers. — 29 exécutants; — Chef, M. Rédélé. — 1° *Primerose*, ouverture. Brepsant. 2° *Les Jeunes Virtuoses*, fantaisie. Brepsant.

Sin-le-Noble Musique des Sapeurs-Pompiers.

Croix Société philharmonique. — 55 exécutants; — Chef, M. Hoduin. — 1° *Le Retour du Printemps*, fantaisie. Labory. — 2° *Fleur des Bois*, fantaisie. Van Perch.

Marchiennes ville La Philharmonique. — 36 exécutants; — Chef, M. Gontier. — 1° Ouverture de *la Légion-d'Honneur*. V. Buot. 2° Fantasie sur *Martha*. Flotow.

La Madeleine-lez-Lille Harmonie. — Chef, M. E. Petit. — 1° Ouverture du *Domino vert*. Bléger. 2° *Hommage à l'Alsace*. Bléger.

Halluin Musique des Sapeurs-Pompiers.

Primes. — Outre les médailles commémoratives, les primes suivantes, à répartir par la voie du sort, seront offertes aux musiques qui prendront part au Festival :

Primes offertes par la Ville. — 1re catégorie. 1re prime, 700 fr. 2e 300 fr.

2e catégorie. 1re prime, 300 fr. 2e 200 fr. 3e 100 fr.

3e catégorie. 1re prime, 150 fr. 2e 100 fr. 3e 50 fr. 4e 50 fr. 5e 50 fr.

Primes offertes par le président du Conseil et les membres de la Musique municipale. — 1re catégorie. Une Clarinette Boëme de la maison Buffet-Crampon, ou un Saxophone-alto de la même maison.

2e catégorie. 1re prime, un Piston. 2e un Trombonne.

3e catégorie. 1re prime, une Basse. 2e un Piston. 3e un Bugle.

Chaque société ne pourra obtenir qu'une prime.

Tir à la Cible horizontale. — Après le défilé, chaque corps armé se rendra immédiatement sur l'emplacement du Tir, situé au Pré-Catelan, route de Courtrai, où sera définitivement établie.

L'importance des prix offerts est comme suit :

1er Prix, 12 Couverts et une Louche, argent 1er titre. 2e 10 Couverts. 3e 8 Couverts. 4e 6 Couverts. 5e une Montre en or. 6e 1 Couverts, argent 1er titre. 7e une Louche. 8e 12 Cuillères à café. 9e une Montre en argent. 10e 6 Cuillères à café.

Médailles. — Outre les primes à tirer au sort et les prix à tirer à la Cible, il sera décerné :

1° Une Médaille en vermeil, comme prix de pompe, pour la société de musique et le corps armé réunis qui auront fait la plus brillante entrée;

2° Une Médaille en vermeil au corps armé le plus nombreux;

3° Deux Médailles en vermeil, l'une à la société de musique, l'autre à la compagnie armée, qui auront la plus belle tenue militaire;

4° Deux Médailles en vermeil, l'une à la société de musique, l'autre à la compagnie armée, qui viendront du point le plus éloigné. La distance sera mesurée à vol d'oiseau;

5° Il sera décerné à chaque société séparément, musique, fanfare et compagnie armée, une Médaille en vermeil, (grand module), commémorative de la Fête.

Concours de pigeons voyageurs. — Un grand concours international de pigeons voyageurs, sur Orléans, sera donné par la Société *Union et Proyrès*, établie chez M. Henri Delvoye, contour St-Christophe. — 100 fr. de prix d'honneur. — Les pigeons recevront les empreintes du concours le vendredi 18 juin, de midi à cinq heures. — Les pigeons seront convoyés.

Tir à la Carabine Flobert. — Un tir international, à la Carabine Flobert, a lieu dans le local du Petit-Château. Il se terminera le lundi 21. — 700 francs de prix.

Illumination. — Outre l'illumination complète de la façade de l'ancien Hôtel-de-Ville, le Bassin et la Gerbe de la Grande-Place seront éclairés par la lumière électrique.

JOURNÉE DU LUNDI

Tir aux pigeons. — A dix heures, un grand tir aux pigeons aura lieu dans le parc de M. Ernest Masurel. — 1,000 francs de prix. — Entrée du public : 1 franc. — Tribunes : 3 francs.

Distribution des prix, primes et médailles. — A deux heures, la distribution des prix, primes et médailles, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville.

Ascension aérostatique, sur la Place des Nonnes.

A cinq heures, M. Glorieux, accompagné de deux voyageurs, fera une ascension avec le magnifique ballon *le Syrius*, cubant 700 mètres.

Feu d'artifice. — A dix heures du soir, un grand feu d'artifice sera tiré à la rencontre des rues Nationale et de l'Abattoir.

Belgique

Un terrible malheur a jeté l'émoi dans la commune de Velaines (Hainaut.) Un incendie ayant éclaté dans une maison à deux demeures occupée par des journaliers, la femme de l'un d'eux voulut rentrer chez elle pour sauver quelques lapins. La malheureuse paya chèrement son imprudence : à peine était-elle rentrée dans sa maison que la toiture s'écroula, refermant la porte derrière elle et la mettant ainsi dans l'impossibilité de fuir.

Quand les voisins arrivèrent sur le lieu du sinistre, ils entendirent des cris, mais ils supposèrent qu'ils étaient poussés par des enfants derrière la maison.

Lorsqu'il reconnurent leur erreur, il était, hélas ! trop tard, car la malheureuse, couverte de brûlures, était dans un état désespéré.

— On écrit de Waereghem que le brigadier de la gendarmerie a commis lundi dernier sur la personne de M. Storme, bourgmestre de Waereghem, une tentative de meurtre et qu'il a été arrêté et mené à la gendarmerie de Courtrai.

— Onze cents ouvriers viennent de se mettre en grève dans le Borinage.

— Les grévistes du Borinage et de la province de Liége persistent à refuser le travail. Jusqu'ici ils ne se sont livrés à aucune scène de désordre.

— On annonce qu'une grève partielle a éclaté hier matin parmi les ouvriers du charbonnage de La Haye, près de Liége. Un certain nombre d'entre eux sont descendus le faubourg Saint-Gilles en chantant et portant des drapeaux et des branches d'arbres.

— Le nommé Arnoudts, qui a tiré plusieurs coups de revolver, rue des Arts, sur le colonel L'Ollivier, est mort mercredi, à 10 heures du soir.

Rien ne faisait prévoir cette fin si subite. Toute la journée, le patient avait conversé avec la sœur de charité. Mais vers les huit heures la maladie fit des progrès rapides, le poumon cessa peu à peu d'agir, et à 10 heures Arnoudts avait cessé de vivre.

Sa femme, appelée dès le matin, n'a appris qu'à l'hôpital la mort de son mari. « Jamais, disait un employé, on ne vit désolation pareille, elle pleurait comme un enfant. »

Faits divers

L'*Echo universel* dit que des perquisitions ont été opérées vendredi à Marseille chez quelques personnes originaires de Lyon, prévenues d'affiliation à une société secrète.

— La joie de Maillot et de ses complices a été grande quand hier dans la journée, le directeur de la Roquette leur a officieusement donné cette bonne nouvelle. Maillot s'y attendait; il doit faire encore de très-importantes révélations. Thauvin a failli s'évanouir; Georges, le criminel le plus endurci des trois, a laissé moins éclater sa joie. Georges doit surtout sa commutation à la pose de la première pierre de l'Eglise du Sacré-Cœur et à Mgr. Guibert, qui a sollicité la grâce des trois coupables.

— On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

Un crime épouvantable vient de jeter le petit village de Falguières dans le deuil et la consternation.